

ODDO BHF ACTIVE SMALL CAP

Paris, le 02/12/2025

ODDO BHF Asset Management SAS en sa qualité de société de gestion (ci-après la « **la Société de Gestion** ») du Fonds ODDO BHF ACTIVE SMALL CAP (ci-après « **le Fonds** ») a décidé de procéder aux modifications suivantes :

- **Modification de la répartition des frais :**

En application des nouvelles exigences du régulateur, visant à la suppression définitive des commissions de mouvements à compter du 1^{er} janvier 2026, la Société de Gestion adapte le prospectus du Fonds, afin de se conformer à cette évolution réglementaire - laquelle entraîne un équilibrage des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services associés.

Il est à mentionner que la modulation des frais de gestion financière ainsi que des frais de fonctionnement et autres services associés, demeure inférieure ou égale à la moyenne des taux de commissions de mouvement perçus par la Société de Gestion sur les trois dernières années civiles arrêtées à fin 2021 - soit les années : 2019, 2020 et 2021 - conformément à la méthodologie demandée par le régulateur.

L'évolution dans la répartition des « frais de gestion financière » et « frais de fonctionnement et autres services » est effectuée comme suit :

Avant			Après		
Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème	Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Parts CR-EUR : 2,10 % maximum TTC Parts CI-EUR : 1,05% maximum TTC Parts GC-EUR : 1,10% maximum TTC Parts CN-EUR : 1,30% maximum TTC	Frais de gestion financière	Actif net	Parts CR-EUR : 2,10 % maximum TTC Parts CI-EUR : 1,05% maximum TTC Parts GC-EUR : 1,10% maximum TTC Parts CN-EUR : 1,30% maximum TTC
			Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0,10 % TTC maximum
Acteurs percevant des commissions de mouvement : Société de gestion : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,10%TTC et un minimum de 7.50 € HT Obligations : 0,3% TTC et un minimum de 7.50 € HT Instruments monétaires et dérivés : néant	Suppression des commissions de mouvement		
Commission de surperformance	Actif net	Parts CR-EUR, GC-EUR, et CN-EUR : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI Europe Small Cap Hedge en EUR une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. Parts CI-EUR: 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI Europe Small	Commission de surperformance	Actif net	Parts CR-EUR, GC-EUR, et CN-EUR : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence MSCI Europe Small Cap Hedge en EUR une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. Parts CI-EUR: 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à

	Cap Hedge en EUR, une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices toutes compensées.		son indicateur de référence MSCI Europe Small Cap Hedge en EUR, une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices toutes compensées. (
--	---	--	---

- **Modification de la méthodologie ESG :**

Modification de la méthodologie ESG : révision et remplacement du modèle de notation interne par l'outil MSCI ESG Research. Dorénavant, l'équipe de gestion s'appuie sur les notes ESG calculées par le fournisseur de données MSCI ESG Research.

De plus, la société de gestion considère désormais que l'intensité carbone du Fonds doit être inférieure à celle de son indice de référence en lieu et place de la note ESG moyenne du portefeuille qui devait être supérieure à celle de l'indicateur de référence, sur la base de la notation interne.

Ces modifications n'ont pas d'impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque du Fonds.

Ces modifications entreront en vigueur le 05/12/2025.

Le prospectus du Fonds, daté au 05/12/2025, sera disponible en langue française et anglaise sur le site <http://am.oddo-bhf.com> ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.